
Gestion et pratiques d'aménagement durables des cours d'eau

Du 22 au 25 septembre 2009 (à midi)

Lieu : AgroParisTech - Direction de la Formation Continue
ENGREF - 19 avenue du Maine - 75732 PARIS CEDEX 15

OBJECTIFS

Comprendre les fondements scientifiques nécessaires pour apprécier a minima les effets des aménagements et méthodes de gestion des milieux aquatiques sur l'habitat aquatique.

Comprendre la philosophie et l'éthique du développement durable et de la directive cadre sur l'eau.

Connaître l'intérêt méthodologique des opérations de restauration, réhabilitation et renaturation de cours d'eau.

PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs et techniciens des départements, régions, collectivités locales et leurs groupements.

Ingénieurs et techniciens des DDAF, DDE, DDEA, SN, Diren. Cadres techniques de bureaux d'étude.

Ingénieurs et techniciens des chambres d'agriculture, des agences de l'eau, de l'Onema, de l'ONF.

PROGRAMME PREVISIONNEL

Mardi 22 septembre 2009

9h00 – 9h30	Présentation de l'action et des participants, objectifs du stage
9h30 - 11h30	Réglementation en matière de gestion de cours d'eau Isabelle VERON, MEEDDM - DGALN, Direction de l'eau et de la biodiversité
11h30 – 12h30	Fonctionnement écologique et hydromorphologie des cours d'eau au vu des objectifs de bon état écologique de la DCE. <ul style="list-style-type: none">• Concepts de base de l'Hydro-écologie des cours d'eau<ul style="list-style-type: none">○ Les facteurs clés : physico-chimie, habitat physique, ressources trophiques○ Les facteurs de contrôle : hydrologie et morphologie, dynamique fluviale ; rôle particulier de la végétation rivulaire ; dynamique spatio-temporelle et biodiversité. Johann MOY, MEEDDM - DGALN, Direction de l'eau et de la biodiversité
14h00 – 16h00	Fonctionnement écologique et hydromorphologie des cours d'eau au vu des objectifs de bon état écologique de la DCE. <ul style="list-style-type: none">• Concepts de base de l'Hydro-écologie des cours d'eau<ul style="list-style-type: none">○ Intégration à l'échelle régionale: typologie et hydro-écorégions.• Objectifs environnementaux de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE):<ul style="list-style-type: none">○ principe d'évaluation de l'état écologique : référence, classification.○ bioindicateurs (invertébrés, végétaux), paramètres physico-chimiques et hydro-morphologique○ les causes d'altération des rivières : contexte de pressions multiples.○ Principes de gestion et restauration durable : quels facteurs ? quelles échelles ? Johann MOY
16h15 – 17h15	Indicateur IBGN

Mercredi 23 septembre 2009

- 9h00 - 10h30 Indicateur poisson : biologie et écologie des poissons ; utilisation comme indicateurs de l'état des cours d'eau
Jérôme BELLIARD, Cemagref
- 10h45 - 12h15 Aspect théorique et pratique sur l'espace de liberté de la rivière
Jean-René MALAVOI, ONEMA
- Déjeuner
- 14h00- 15h30 Aspect théorique et pratique sur l'espace de liberté de la rivière
Jean-René MALAVOI
- 15h45 - 18h00 Restauration hydromorphologique des cours d'eau
Jean-René MALAVOI

Jeudi 24 septembre 2009

- 9h00 - 11h00 SORTIE TERRAIN en Ile-de-France : présentation d'un projet de restauration en collaboration avec l'agence de l'eau Seine-Normandie
- Déjeuner sur le terrain
- 15h00 - 16h30 Gestion durable des cours d'eau :
Présentation de la CATER et de ses missions
Présentation du projet idéal.
Elaboration concertée des cahiers des charges (phase de diagnostic, travaux et suivi)
Stéphane WEIL, Cater Basse Normandie

Vendredi 25 septembre 2009

- 09h00 - 11h30 Retour d'expérience d'un Syndicat intercommunal d'aménagement
Du diagnostic au suivi en passant par l'établissement du cahier des charges et l'appel d'offre de marché public
Syndicat intercommunal à déterminer
- 11h30 – 12h00 Evaluation de la session

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Droits d'inscription :

Tarif normal de 1030 euros TTC. Gratuit pour les agents des services du MAAP (ADF 100972), réduction de 20% pour les autres services centraux et déconcentrés de l'Etat

Renseignements complémentaires :

Sophie LE CAM, Tél : 01.45.49.89.20 – sophie.lecam@agroparistech.fr

Pollution de l'air : mesurer l'exposition des personnes et les effets, prévenir les risques

Du 6 au 8 octobre (midi) 2009

Lieu : Paris
AgroParisTech – Direction de la Formation Continue
ENGREF - 19 avenue du Maine 75732 PARIS CEDEX 15

CONTEXTE

La pollution atmosphérique émise par les installations industrielles ou de combustion et les transports automobiles constitue, en milieu urbain, l'un des principaux facteurs de risques sanitaires liés à l'environnement.

Mais l'air est également pollué par des pesticides, de l'ammoniac, des précurseurs d'ozone, des bactéries (légionelles par exemple), des pollens auxquels une part importante de la population est allergique, ...

Des méthodes et des outils sont développés et des moyens mis en oeuvre pour mesurer l'exposition des populations à ces polluants, leurs effets, et prévenir les risques qu'ils induisent.

N.B. : Il ne sera pas traité de l'effet de serre, ni de la pollution intérieure des locaux..

PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs et cadres de collectivités territoriales, des préfectures, des services chargés de la prévention des risques : DRIRE, DDASS, DDSV, SRPV.

Ingénieurs des associations de mesure de la qualité de l'air.

OBJECTIFS

- Connaître les principaux polluants de l'air, leurs sources, les dangers qu'ils représentent et les phénomènes physiques et chimiques qui conduisent à l'exposition humaine à ces dangers.
- Connaître les moyens techniques et organisationnels disponibles pour la surveillance des pollutions et de leurs effets néfastes sur la santé.
- Connaître les réglementations et être informé des politiques visant à prévenir et réduire les risques sanitaires associés..

PROGRAMME

Animation : Michel JOUAN, ancien responsable du Département Santé Environnement de l'Institut de veille sanitaire

Mardi 6 octobre 2009

09h00 – 09h15

Accueil des participants et présentation de la session

Isabelle CAILLARD, Directrice Formation Continue – AgroParisTech

09h15 – 12h15

Les polluants de l'air, leurs origines, leurs principaux effets sur la santé, notions d'exposition

- Les principaux polluants de l'air
- Leurs origines
- Leurs effets sur la santé humaine
- Notions sur l'exposition des personnes aux polluants atmosphériques

Yvon LE MOULLEC, Directeur-adjoint du Laboratoire d'hygiène de la ville de Paris

PROGRAMME (suite)

14h00 – 16h00

Le devenir des polluants émis dans l'atmosphère

- Les phénomènes de dispersion atmosphérique
- Les transformations chimiques des polluants
- Éléments de modélisation

*Laurence ROUIL, Responsable de l'Unité Modélisation
et Analyse économique pour la Gestion des risques, Ineris*

16h15 – 17h45

Les pollutions de l'air liées aux activités agricoles

René SEUX, École nationale de santé publique

Mercredi 7 octobre 2009

9h00 – 12h15

La métrologie des polluants et les dispositifs de surveillance

- Métrologie des polluants de l'air
- Organisation de la surveillance métrologique de la qualité de l'air
- Politique d'information des pouvoirs publics et du grand public

Philippe LAMELOISE, AIRPARIF

14h00 - 17h30

La surveillance épidémiologique des effets sur la santé humaine de la pollution de l'air

- Les méthodes d'étude des effets sanitaires à court terme de la pollution atmosphérique et leur intégration dans le cadre d'un dispositif de surveillance : l'exemple du programme français de surveillance air et santé
- L'étude des effets à long terme de la pollution atmosphérique : connaissances et travaux en cours
- L'utilisation des résultats d'études épidémiologiques pour la quantification des effets sanitaire de la pollution atmosphérique : les évaluations d'impact sanitaire

Christophe DECLERCQ, Département santé environnement, Institut de Veille Sanitaire

Jeudi 8 octobre 2009

9h00 – 11h00

La réglementation concernant la pollution de l'air

- Les conventions internationales et les directives européennes
- Les normes de qualité de l'air
- La prise en compte de ces normes dans les réglementations spécifiques (I.C.P.E., automobile,...)
- Les procédures d'alerte

Isabelle DERVILLE, Chef du Bureau de la qualité de l'air –DGEC –au MEEDDAT (A confirmer)

11h15 – 12h15

L'action publique dans le domaine de la pollution de l'air

Isabelle DERVILLE, Chef du Bureau de la qualité de l'air –DGEC –au MEEDDAT (A confirmer)

12h15 – 12h45

Évaluation et bilan du stage

Droits d'inscription :

Tarif normal de 810 euros TTC, Gratuit pour les agents des services du MAP (ADF 101210), réduction de 20% pour les autres services centraux et déconcentrés de l'État

Renseignements complémentaires :

Isabelle CAILLARD, Tél : 01 45 49 89 10 – isabelle.caillard@agroparistech.fr

Méthodes de suivi et de diagnostic de l'évolution de la qualité de l'eau sur bassins versants

Du 12 au 16 octobre 2009

Lieu :

AgroParisTech - Direction de la Formation Continue - ENGREF - 19 avenue du Maine - 75732 PARIS CEDEX 15

CONTEXTE

Beaucoup d'actions de restauration de la qualité de l'eau sont mises en place pour tenter de remédier à la pollution par le nitrate, les pesticides, le phosphore,...

Pour vérifier les effets de ces actions, il importe d'évaluer l'évolution de la qualité de l'eau, ce qui suppose de la suivre par des moyens fiables.

La directive cadre sur l'eau prévoit la mise en place d'un suivi des masses d'eau. Les variabilités des concentrations et des flux sous l'effet d'une grande diversité de facteurs imposent d'organiser ce suivi à l'aide de méthodes et de matériel performants judicieusement utilisés. De nombreuses expériences ont permis d'améliorer les matériels, les logiciels, les stratégies, les méthodes.

A partir de ces mesures qui peuvent donner des messages contradictoires, quel diagnostic porter sur l'évolution de la qualité de l'eau?

OBJECTIFS

Connaître la gamme des moyens de suivi disponible.

Savoir adapter les stratégies de suivi de la qualité de l'eau aux objectifs et au contexte.

Savoir choisir les moyens pour équiper un bassin et savoir gérer ces moyens ensuite.

Savoir interpréter les résultats des mesures.

PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs des régions, départements et communautés urbaines, d'agglomérations, de communes, syndicats de rivière, agences de l'eau, bureaux d'études, chambres d'agriculture, DDAF, Diren, DDE, VNF.

PROGRAMME PREVISIONNEL

Animation : Dominique MICHEL-COMBE, AgroParisTech

Lundi 12 octobre 2009

- 14h00 – 14h30** Présentation de l'action et des participants, objectifs de la session
Dominique Michel-Combe, AgroParisTech
- 14h30 – 16h00** **Délimitation des bassins versants** : Voies de circulation de l'eau, notions de bassins versants, de bassins drainants. Ordres de Strahler : intérêt et limites. Utilisation des modèles numériques de terrain.
Pierre Aourousseau, Agrocampus-Ouest
- 16h15 – 17h45** **Méthodologie de mise en place d'un suivi de bassin versant** :
 Diversité des situations et nécessité d'adaptation des méthodes et des stratégies selon les caractéristiques des bassins versants, les enjeux environnementaux, les sources de pollution, les objectifs poursuivis et les moyens disponibles. Adaptation à l'objectif. Intérêt des méthodes d'analyse rapide, précision et limites. Utilisation en suivi, en pilotage du suivi.
 Choix de localisation des points de mesure de la qualité de l'eau. Mise en place technique.
 Intérêt et limites de la modélisation pour suivre la qualité des eaux sur bassin versant.
Cemagref Antony

Mardi 13 octobre 2009

- 09h00 – 10h30** **Directive cadre sur l'eau** : besoins définis par cette directive en matière de suivi, objectifs attribués aux contrôles, caractérisation du bon état écologique des eaux, stratégies de suivi.
 Mise en œuvre de cette directive en France : acteurs impliqués, partenariat, financement, pérennité du dispositif. Liaisons avec les autres dispositifs de suivi.
Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- 10h45 – 12h15** **Importance de la prise en compte de la variabilité des débits et des concentrations dans les bassins versants** : facteurs et mécanismes de variation. Exemple de l'azote, du phosphore, des pesticides, des Matières en Suspension, de la turbidité, de la matière organique. Importance de la prise en compte de cette variabilité pour le suivi de la qualité de l'eau. Importance du suivi quantitatif des précipitations et des débits et de tous paramètres en continu.
Cemagref Antony
- 14h 00 – 16h 00** **Matériels de mesure et d'enregistrement** : principes, critères de qualité, développement technologiques, étalonnages, entretien. Implantation des stations de mesure.
Suivi des paramètres physico-chimiques de la qualité de l'eau : pH, conductivité, température, oxygène dissous, turbidité.
 Matériel de mesure, installation, mesure, enregistrement, contrôle, validité, entretien, étalonnage. Nouvelles sondes de mesure en continu.
Couplage des mesures de débit avec la prise d'échantillons : stratégies d'échantillonnage, asservissement des préleveurs automatiques.
Cemagref Antony

- 16h15 – 17h 45** **Représentativité spatiale et temporelle des échantillons** prélevés dans le cours d'eau, variations des concentrations. Relations concentrations flux ; concentrations seuils. Adaptation à la problématique. Evaluation des incertitudes sur les indicateurs de qualité (flux, moyennes, quantiles).
 Analyseurs en continu : intérêt, coût, fiabilité, étalonnage.
 Echantillonneurs automatiques : matériels existants, installation, fiabilité, programmation, stratégie d'utilisation, précautions.
 Prélèvements manuels : mode d'emploi, utilité.
 Analyseurs portables : matériels existants, fiabilité, stratégie d'utilisation, précautions.

Cemagref Antony

Mercredi 14 octobre 2009

- 09h00 – 10h15** **Applications au cas des nutriments et de l'eutrophisation :**
 Place des nutriments dans l'eutrophisation, choix des paramètres à suivre : azote, phosphore, chlorophylle, carbone organique.
 Formes de l'azote dans l'eau, méthodes de recherche, d'échantillonnage, d'analyse, d'interprétation adaptées au problème de l'eutrophisation.
 Formes du phosphore dans l'eau, méthodes de recherche, d'échantillonnage, d'analyse, d'interprétation adaptées au problème de l'eutrophisation.
 Intérêt du suivi de la chlorophylle, rationalisation des moyens.
- Agence de l'Eau Loire Bretagne
- 10h30 – 12h30** **Applications au cas des pesticides :**
 Prise en compte de la diversité des substances susceptibles d'atteindre les eaux de surface, de leur potentiel de mobilité selon leurs caractéristiques physico-chimiques et l'hydrologie des bassins versants. Utilisation d'indicateurs pour orienter les méthodes de suivi : G.U.S. Méthode SIRIS: intérêt et limites. Stratégies d'échantillonnage, stockage. Intérêt et limites des différents types d'analyse (Elisa, multirésidu HPLC,...). Intérêt pour l'interprétation de disposer conjointement de données hydrométriques et biologiques.
- Cemagref Lyon

- 14h00 – 15h30** **Les évaluateurs biologiques de la qualité des milieux aquatiques :**
 Les principes fondamentaux d'évaluation de la qualité écologique des milieux.
 Les principales méthodes biologiques (IBD, IBGN, Indice Poissons Rivière).
 Les réseaux de bio-monitoring. Principes et Intérêts par rapport aux mesures chimiques.
 Interprétation des indices biologiques. Exemples concrets. Le rôle primordial de l'expertise dans l'analyse des résultats, l'interprétation des indices et l'assemblage de plusieurs indices (SEEE).
- ONEMA

- 15h45 – 17h30** **Application à d'autres suivis de bassins versants : cas de la bactériologie.**
 Généralités sur la mise en œuvre des suivis microbiologiques : les indicateurs de pollution fécale, les méthodes de l'analyse microbiologique, l'échantillonnage en microbiologie des eaux, la conservation des échantillons, l'interprétation des résultats.
 Qualité des eaux de baignade (eaux douces et eaux de mer) – l'évolution récente du contexte réglementaire (Dir.76/160 CEE et Dir. 2006/7/EC)
 Etablissement des profils de baignade – Le diagnostic des sources de contamination. Etudes de cas.
- IDHESA

Jeudi 15 octobre 2009

- 09h00 – 12h30** **Méthodologie du logiciel (DIREN de Bretagne et Agrocampus-Ouest) de mise en place d'un suivi de la qualité de l'eau en nitrates sur un bassin versant**
 Calcul des différentes variables déduites à partir des données de concentration et de débit par année civile ou par année hydrologique. Production automatique de graphiques par ce logiciel dont l'usage est libre.
Pierre Arousseau, Agrocampus-Ouest
- 14h00-17h30** **Présentation du logiciel et travaux dirigés**
 Diagnostics d'évolution de la qualité des eaux en nitrate en 2005-2006 dans le cadre de l'évaluation des programmes précédents de reconquête de la qualité des eaux. Diagnostic récent d'évolution de la qualité des eaux dans 112 bassins de Bretagne.
Pierre Arousseau et Hervé Squidant, Agrocampus-Ouest et Franck Prioul DIREN de Bretagne

Vendredi 16 octobre 2009

- 09h00 – 11h00** Etude de cas : Présentation du suivi d'un bassin versant.
animateur de bassin versant
- 11h15 – 11h30** Evaluation de la session avec les participants
Dominique Michel-Combe, AgroParisTech

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES
Droits d'inscription :

Tarif normal de 1140 euros. Gratuit pour les agents des services du MAP (ADF 101347), réduction de 20% pour les autres services centraux et déconcentrés de l'Etat

Renseignements complémentaires :

Dominique MICHEL-COMBE, Tél : 01.45.49.89.12. – dominique.michelcombe@agroparistech.fr

Optimiser le fonctionnement d'un service pour une meilleure efficacité

Les 13 et 14 octobre 2009

Lieu :

AgroParisTech - Direction de la Formation Continue
ENGREF - 19 avenue du Maine - 75732 PARIS CEDEX 15

OBJECTIFS

Connaître et appliquer à son service les outils d'amélioration de l'efficacité et de l'efficience, et en particulier :

- Maîtriser et améliorer les processus de travail
- Mettre en place les outils d'amélioration continue et de réduction des dysfonctionnements
- Mettre en œuvre les outils de prévention des risques

PUBLIC CONCERNE

Directeurs techniques des régions, départements, communes ou leurs groupements.
Chefs de service en DDEA, DRAAF, DDSV, et chefs de bureau d'administration centrale de l'agriculture.
Chefs de service en DIREN, DREAL et chefs de bureau d'administration centrale de l'environnement.
Chefs de service de l'ONF, de l'ONEMA, d'agences de l'eau, de parcs nationaux, d'offices agricoles.

PROGRAMME

Animation : Gilles BAROUCH, GB Conseil

Les nouvelles exigences adressées au service public (rappel)

- D'une logique de moyens à une logique de résultat
- L'amélioration de la satisfaction de l'usager-citoyen au meilleur coût
- Illustrations : LOLF, Charte Marianne,...

La contribution des outils de management moderne à l'efficacité des organisations publiques

- Définitions, principes et contenus des référentiels de management moderne : ISO 9000 : 2000
- Ce qu'il faut en retenir dans une optique d'amélioration de son service : l'approche préventive, la gestion des processus de travail, la maîtrise des risques, l'objectif de réduction des dysfonctionnements, la participation...

Exemple dans le service public

La maîtrise et l'amélioration des processus-clés

- L'identification des processus-clés : la cartographie des processus ; exemple dans le service public.
Application de la cartographie des processus à son service
- La maîtrise et l'amélioration d'un processus de travail : le modèle d'analyse de processus ; les ressources du processus ; les objectifs du processus ; le logigramme ; la fiche de procédure ; exemple dans le service public
Application de l'approche processus à son service

La démarche d'analyse et de prévention des risques

- Les types de risques : juridique, client, financier, exemple.
- La démarche de prévention des risques : identification des risques ; mesure et hiérarchisation des risques, définition des actions préventives

Application de l'analyse et la prévention des risques à son service.

Les outils de réduction des « dysfonctionnements » et d'amélioration continue

- Définitions : non-conformité, coût de la non-conformité, action corrective, action préventive...
- Le principe de l'amélioration continue : la Roue de Deming.
- La fiche de suivi et de prévention des défauts ; exemple dans le service public.
- La démarche de résolution de problème (DRP) : présentation de la démarche et des outils de résolution de problème ; exemple dans le service public.

Application de la démarche de résolution de problème à un dysfonctionnement de son service.

La responsabilité du chef de service ou d'unité

- L'engagement dans la démarche d'amélioration
- Le choix des priorités et la mesure des objectifs
- La communication
- La valorisation des personnels et des progrès accomplis

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Horaires : Accueil le 13 octobre à partir de 09h00 – Évaluation le 14 octobre de 16h45 à 17h15

Droits d'inscription :

Tarif normal de 700 euros TTC. Réduction de 20% pour les services centraux et déconcentrés de l'Etat

Renseignements complémentaires :

Isabelle CAILLARD, Tél : 01.45.49.89.10 – isabelle.caillard@agroparistech.fr

Mener une négociation

Les 19 et 20 octobre 2009 & les 19 et 20 novembre 2009

Lieu :

AgroParisTech - Direction de la Formation Continue
ENGREF - 19 avenue du Maine - 75732 PARIS CEDEX 15

OBJECTIFS

- Cerner les spécificités des situations de négociation, identifier ce qu'est une négociation et ce qu'elle n'est pas ;
- Clarifier les stratégies et tactiques allant dans le sens de ces objectifs ;
- Acquérir des savoir-faire relatifs à la préparation, la conduite ou la participation à des négociations ;
- Identifier les techniques adaptées à des situations de négociation en position difficile ou délicate.

La formation se déroulera sur 4 jours en deux séquences de deux jours, espacées de trois semaines.

PUBLIC CONCERNE

Chefs de service (environnement, agriculture) au sein des communes, des départements, régions, préfectures.
Chefs de service des établissements publics : O.N.F., Haras, agences de l'eau, offices agricoles.
Chefs de service au sein des DRAAF, DDAF, DDEA, DDSV, DIREN et des DREAL.
Chefs de bureau de l'Administration Centrale du MAP et du MEEDDAT.

PROGRAMME

Animation : Janine Peyrolle, JPRH Conseil

Clarification de la négociation : dans un 1^{er} temps seront recensés auprès des participants les situations de négociation vécues et les difficultés rencontrées, ce qui débouchera sur une clarification de la négociation : ce qu'elle est / ce qu'elle n'est pas, ses spécificités, son utilité, son intérêt dans la vie sociale et professionnelle ; comment caractériser les positions difficiles en négociation

• Négocier : un processus de décision collective

Le cadre de la négociation

Le contexte comme facteur dynamique ou d'inertie

La dimension stratégique de toute négociation

- Les partenaires / adversaires dans la négociation : leur identification, leur statut, leur nombre, leur pouvoir, leurs stratégies
- La notion d'enjeu et de contexte : stratégie et tactique ; la notion de pouvoir ; les enjeux des différents acteurs ; les jeux d'acteurs ; les notions d'enjeux instrumentaux et d'enjeux fondamentaux

Cette phase vise, à travers des exercices ciblés, à expliciter et clarifier la configuration stratégique de toute situation de négociation

• Savoir négocier

À partir de la simulation d'un cas de négociation, élaboré avec le groupe, seront abordés :

La préparation d'une négociation et son impact sur l'ensemble du processus

- Clarifier : ses propres enjeux, ses objectifs, sa stratégie, ses limites, ses marges de manœuvre
- Identifier : le cadre ; les partenaires / adversaires : leurs enjeux, leurs stratégies, ses limites / ses marges de manœuvre ; les risques ; préparer son argumentation et la manière de la présenter
Plus la négociation risque d'être difficile, plus la préparation est une phase capitale.

La conduite, la participation à des négociations difficiles

- Choisir une méthode adaptée à ses objectifs
- Les étapes d'une négociation
- Techniques et savoir-faire requis pour optimiser son positionnement

Maîtriser l'affectivité

Être persuasif : savoir présenter et défendre son point de vue dans une dynamique positive

L'aboutissement et les conséquences d'une négociation

L'après-négociation

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Horaires : Accueil le 19 octobre à partir de 09h15 – Évaluation le 20 novembre de 16h45 à 17h15

Droits d'inscription :

Tarif normal de 1140 euros TTC. Gratuit pour les agents des services du MAP (ADF 101211), réduction de 20% pour les autres services centraux et déconcentrés de l'Etat

Renseignements complémentaires :

Isabelle CAILLARD, Tél : 01.45.49.89.10 – isabelle.caillard@agroparistech.fr

Connaître, réduire la contamination de l'environnement par les pesticides

Du 20 au 22 octobre 2009 à Paris**CONTEXTE**

Les pesticides appliqués en agriculture et leurs résidus de traitement contaminent significativement l'air et l'eau avec des conséquences potentielles néfastes sur la santé humaine ou sur l'environnement en général. Les réseaux de mesure de la qualité intègrent maintenant ces molécules dans leurs suivis et l'on note une préoccupation croissante de la population pour ce sujet. Quelles techniques et bonnes pratiques peuvent réduire la contamination ? Leur origine diffuse et irrégulière complique l'utilisation de traitements curatifs, les actions de prévention de la contamination doivent donc être privilégiées.

A ce titre, au terme du Grenelle de l'environnement, la France a décidé de réduire de moitié l'usage des pesticides d'ici 10 ans, et de supprimer progressivement les molécules les plus dangereuses du marché. Le plan Ecophyto a ainsi été défini.

OBJECTIFS

Connaître la contamination de l'air et de l'eau par les pesticides, ses facteurs et ses effets.

Disposer de références et de moyens d'évaluation du risque relatif à ces pollutions.

Connaître des moyens de réduction de cette contamination.

PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs et cadres des services développement des chambres d'agriculture, coopératives agricoles, instituts techniques et groupements de producteurs, des services environnement des départements et des régions, des SRPV, Diren, DDAF, DDEA, DDASS et DRASS, de la météorologie nationale et de la mutualité sociale agricole.

PROGRAMME*Animation : Sophie LE CAM, AgroParisTech***Mardi 20 octobre 2009**

9h00 - 9h30 Présentation de l'action et des participants, rappel des objectifs.

Sophie LE CAM, AgroParisTech

9h30 - 10h30 Réglementation française et des directives européennes concernant l'homologation des molécules :

- Autorisations de mise sur le marché des préparations commerciales, les modes d'application, la qualification des agents
- Critères de décision : toxicité, mobilité, persistance des molécules.

AFSSA

10h45 - 12h30 **Mécanismes de dispersion des pesticides**

- Voies de transfert des polluants depuis les zones d'application vers le réseau hydrographique : infiltration, ruissellement, écoulement hypodermique, adsorption des produits et relargage, facteurs de mouvement, incidences des conditions météorologiques, du fonctionnement du sol, de la dégradation.
- Conséquences sur les possibilités de piégeage au cours des transferts.

Jean-Joël Gril, CEMAGREF

14h00 – 15h30 **Contamination des eaux par les pesticides :**

- Localisation, importance, variabilité. Evolution de ces contaminations.
- Méthodes d'évaluation fiables.
- Réglementation. Structures mises en place pour surveiller la contamination et fonctionnement.
- Les produits de traitement des cultures et la pollution de l'eau: actions menées par le M.E.D.D. en liaison avec le M.A..P.: bilan de la contamination, plan phyto, T.G.A.P., travaux du CORPEN (groupe phytopratt)

Philippe Reulet, MAAP

15h45 – 17h00 **Contamination de l'air par les pesticides :**

- Description du phénomène
- Méthode et localisation des mesures
- Molécules détectées

*Pierre Pernot, AIRPARIF***Mercredi 21 octobre 2009**

9h00 – 10h30 **Risques pour la faune et la flore aquatique :**

- Divers effets constatés sur les individus et sur leurs fonctions physiologiques.
- Impacts sur les populations et sur le fonctionnement des écosystèmes.
- Critères de différenciation des produits pour ces impacts.

Véronique Poulsen, AFSSA

- 10h45 - 12h45** **Risques sanitaires liés à l'exposition par les pesticides :**
- Toxicité humaine des pesticides - état des connaissances
 - Effets aigus
 - Effets chroniques (cancers, maladies neurodégénératives, troubles de la reproduction, perturbation endocrinienne)
 - Enjeux en termes de santé publique, mesures de prévention/précaution.
 - Expositions aux résidus de pesticides
 - les expositions professionnelles,
 - les expositions environnementales (eau, air, sols et denrées alimentaires)
- Olivier Briand, Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail*
- 14h15 - 16h15** **Prévention et gestion des risques de l'utilisation des pesticides sur les différents milieux : eau, air, sol et biodiversité**
- Plan Ecophyto
 - Biovigilance, *Réseau de Mesures de la Qualité des Sols*
 - Moyens de contrôle des usages mis en place en France.
- Philippe Reulet, MAAP*
- 16h30- 18h00** **Les actions de réduction de la pollution des eaux par les pesticides dans le cadre de la politique agricole commune (P.A.C.) :**
- Les dispositifs du plan de développement rural hexagonal.
 - Conditionnalité
 - Mesures agroenvironnementales, passage d'une obligation de moyen à une obligation de résultat : les indices de fréquence de traitement.
- MAAP*

Jeudi 22 octobre 2009

- 9h00 - 10h30** **Actions à mettre en place pour réduire les pollutions ponctuelles en milieu agricole :**
- Stations de remplissage et de rinçage des cuves de pulvérisateur
 - Collecte des emballages vides et des produits non utilisés
- 10h45 - 12h30** **Actions à mettre en place pour réduire les pollutions diffuses en milieu agricole :**
- Réductions de doses
 - Méthodes alternatives au désherbage chimique
 - Aménagement de l'espace (bandes enherbées, zones tampons boisées...)
 - Résultats d'essais réalisés sur sites expérimentaux et dans un réseau d'exploitations agricoles. Changements de pratiques, impact du drainage.
- Djlali Heddadj, Chambre d'agriculture de Bretagne*
- 14h00 – 15h30** **Actions à mettre en place pour réduire les pollutions diffuses en milieu urbain : étude de cas : Le plan d'entretien des espaces publics de la communauté urbaine de Brest**
- Démarche globale de gestion des espaces verts et de la voirie, protocole de prise en compte des risques de pollution des eaux par les herbicides dans cette démarche, outils de gestion mis en place : cartographie, formation et sensibilisation du personnel, expériences diverses, méthodes développées, relations avec les divers services municipaux, sensibilisation des élus et du public.
 - Sensibilisation des utilisateurs privés et des industriels.
- Gaël Durand, IDHESA Bretagne océane*
- 15h30 – 17h00** **Moyens pour limiter la contamination de l'air par les produits phytosanitaires**
- Bernadette Ruelle, CEMAGREF*
- 17h00 – 17h30** Evaluation de la session
- Sophie LE CAM, AgroParisTech*

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Droits d'inscription : Tarif normal de **920** euros. Réduction de 20% pour les services centraux et déconcentrés de l'Etat

Renseignements complémentaires :

Sophie LE CAM, Tél : 01.45.49.89.20. – sophie.lecam@agroparistech.fr

Prospective pour les territoires et l'environnement : des méthodes au service des stratégies collectives

Les 21 et 22 octobre 2009

Lieu :

AgroParisTech - Direction de la Formation Continue
ENGREF - 19 avenue du Maine - 75732 PARIS CEDEX 15

OBJECTIFS

- Introduire les bases théoriques et méthodologiques principales de la prospective.
- Développer une capacité de critique constructive sur la variété des travaux de prospective qui se développent dans les champs des territoires et de l'environnement.
- Pouvoir identifier pour quels objectifs, à quels moments et avec quels moyens une démarche prospective pourrait être utile à la conception de politiques publiques.

PUBLIC CONCERNE

- Ingénieurs et cadres des régions, des départements, des communes et de leurs groupements.
- Ingénieurs et cadres des services centraux et déconcentrés des ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des établissements publics placés sous leur tutelle.
- Cadres des préfectures.

PROGRAMME

Animation : Sébastien TREYER, Enseignant chercheur - Prospective / Environnement AgroParisTech / ENGREF

Bases théoriques et méthodologiques de la prospective

- Qu'est-ce que la prospective ? Quel est le statut des produits de la prospective ?
- Quelles sont les ressources et les intervenants du champ de la prospective ?
- Présentation des approches méthodologiques principales et des références bibliographiques majeures

Prospectives pour l'aménagement du territoire

- Présentation d'un exemple de réflexion prospective en amont de l'élaboration d'un projet de territoire
- Comment s'insère la réflexion prospective dans le processus d'élaboration du projet de territoire ?
- Quels en sont les résultats attendus ?
- Quelles pistes pour évaluer l'apport de la prospective ?

Prospectives pour l'environnement et processus de concertation

- Présentation d'un cas local de mobilisation d'une démarche de prospective au service d'un processus de concertation sur un problème d'environnement
- Discussion des utilisations possibles de la prospective dans un processus de concertation

Prospectives pour la programmation de la recherche : le Foresight

- Présentation de l'acception actuelle générale de la prospective en Europe : le Foresight
- Le Foresight britannique : un exemple présenté comme canonique
- Variété des approches utilisées
- Discussion : la participation de la société à la politique scientifique et les promesses de la prospective

Prospectives dans les processus internationaux d'expertise collective

- Généalogie des démarches de scénarios dans les négociations internationales sur l'environnement et sur l'agriculture
- Présentation de la démarche générale à partir d'exemples

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Horaires : Accueil le 21 octobre à partir de 09h00 – Évaluation le 22 octobre de 16h45 à 17h15

Droits d'inscription :

Tarif normal de 700 euros TTC. Gratuit pour les agents des services du MAP (ADF 101213), réduction de 20% pour les autres services centraux et déconcentrés de l'Etat

Renseignements complémentaires :

Isabelle CAILLARD, Tél : 01.45.49.89.10 – isabelle.caillard@agroparistech.fr

Ouvrages de ralentissement dynamique des crues et prévention des inondations

Du 26 octobre (après-midi) au 30 octobre (à midi) 2009

Lieu : DRAC BESANCON

OBJECTIFS

Intégrer les principes à la base du concept de ralentissement dynamique des crues avec une approche interdisciplinaire (hydrologie, hydraulique, géotechnique, économie, négociation).

Percevoir l'application de ce concept au domaine de la prévention des inondations.

Identifier les différentes étapes de la démarche à suivre pour la mise en oeuvre réussie des projets inspirés de ce concept et en particulier les projets combinant zones d'épandage et réservoirs de taille modeste.

Connaître les principes de dimensionnement et d'exploitation des ouvrages de stockage.

S'approprier les évolutions récentes de la réglementation sur la sécurité des ouvrages hydrauliques.

PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs et techniciens des collectivités et de leurs groupements : régions, départements, EPTB, syndicats.

Ingénieurs et techniciens des cabinets d'ingénierie.

Ingénieurs et techniciens des DIREN, DDAF, DDE, DDEA, SN, CETE, agences de l'eau...

PROGRAMME PREVISIONNEL

Lundi 26 octobre 2009

Objectifs et conception des ouvrages

- | | |
|--------------|---|
| 14h00-14h30 | Présentation de la session, des stagiaires et informations pratiques par
Christine POULARD, Cemagref de Lyon |
| 14h30-15h30 | La politique de prévention des inondations
MEEDDM |
| 15h30-16h30 | La prévention des inondations : diagnostic du risque à l'échelle du bassin versant
Christine POULARD |
| 16h45- 18h00 | Principes généraux du ralentissement dynamique ; panoplie des aménagements et actions possibles au niveau du bassin versant ; présentation du guide technique sur le ralentissement dynamique
Bernard CHASTAN, Cemagref de Lyon |

Mardi 27 octobre 2009

Conception des ouvrages

- | | |
|-------------|---|
| 9h00-10h00 | Hydrologie pour l'aménagement : Régime des crues et scénarios hydrologiques de référence.
Christine POULARD |
| 10h00-10h45 | Dimensionnement d'un ouvrage et d'un ensemble d'ouvrages
Christine POULARD |
| 11h00-12h00 | Quelques rappels sur la notion d'incertitude ; définition et conséquences concrètes. Etude hydraulique au niveau du bassin versant ; points importants que le maître d'ouvrage doit demander aux bureaux spécialisés consultés.
Jean-Baptiste FAURE, Cemagref de Lyon ou Bernard CHASTAN. |
| 12h00-12h45 | Discussion sur les impacts hydrologiques des actions de ralentissement dynamique
Animée par Bernard CHASTAN et Christine POULARD |
| 14h15-15h45 | Les aménagements en versants
Yves NEDELEC, Cemagref d'Antony |

16h00–18h00 Typologie et conception des ouvrages de ralentissement dynamique dans les lits mineur et majeur sur les plans hydraulique et géotechnique.

Gérard DEGOUTTE, CGAAER

Mercredi 28 octobre 2009

Impacts des aménagements

8h30–9h30 Impacts des aménagements sur la morphologie du cours d'eau

Gérard DEGOUTTE

9h30–11h00 Les aspects environnementaux

Cemagref Lyon

Visites de terrain

12h00–12h45 Présentation des aménagements de la CAPM

Arnaud BOLLERY, CAPM

14h00–18h00 Visites de terrain

Jeudi 29 octobre 2009

Gestion des risques, aspects économiques et négociation avec les acteurs locaux

8h30 – 9h30 Etude de dangers et sûreté de fonctionnement (aspects méthodologiques).

Paul ROYET, Cemagref d'Aix en Provence

9h45–11h30 Les méthodes d'analyse économique appliquées aux projets de protection contre les crues

Frédéric GRELOT, Cemagref de Montpellier

11h30–13h00 Les aménagements de l'Entente Oise-Aisne : présentation générale et aspects fonciers

Patrice VALAT ou Jean-Michel CORNET, Entente Oise-Aisne

Etudes de cas

14h30–16h15 Les aménagements sur la Savoureuse et la Rosemontoise en Territoire de Belfort

Sandra ANDREU, Safège

16h30–18h00 Etude de cas : la problématique des crues de la Charente (titre provisoire)

H. Rhétoret, EPTB Charente (à confirmer)

Vendredi 30 octobre 2009

Etudes de cas (suite)

8h15–10h00 La maîtrise des ruissellements en Seine-Maritime : organisation et principe d'aménagement

Jean-François OUVRY, Association Régionale pour l'Etude et l'Amélioration des Sols

10h30 - 11h30 Table ronde « le ralentissement dynamique, état d'esprit, modes d'action, aménagements »

en présence de Marie-Pierre COLLIN-HUET (DREAL Franche-Comté), Jean-François OUVRY,

Arnaud BOLLERY, Paul ROYET.

11h30 - 11h45 Evaluation de la session

Paul ROYET

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Droits d'inscription :

Tarif normal de 1140 euros TTC. Réduction de 20% pour les autres services centraux et déconcentrés de l'Etat. Des places gratuites sont réservées par l'IFORE pour les agents du MEEDDM (s'inscrire directement auprès de l'IFORE).

Renseignements complémentaires :

Sophie LE CAM, Tél : 01.45.49.89.20 – sophie.lecam@agroparistech.fr

Initiation aux stratégies patrimoniales

Mieux comprendre et agir face à des situations complexes liées à la gestion du vivant

Le 5 novembre 2009

Lieu : Paris

AgroParisTech – Direction de la Formation Continue
ENGREF - 19 avenue du Maine 75732 PARIS CEDEX 15

CONTEXTE

Par son action sur la nature, l'homme gère du vivant en cherchant à assurer son alimentation, sa santé, sa sécurité, son épanouissement individuel, en organisant ses territoires, ses activités, ses milieux et ses modes de vie. Cette gestion du vivant effective se joue à travers les décisions et les comportements de très nombreux individus, entreprises, institutions, qui interagissent et s'intègrent au sein de multiples systèmes d'action souvent difficiles à identifier. En cas de problème ou de crise des anciens modes d'action, il est nécessaire de savoir mettre en place de nouvelles procédures de gestion du vivant.

PUBLIC CONCERNE

Cadres des collectivités locales
Agents de développement des Pays
Cadres des services déconcentrés de l'Etat et établissements publics
Cadres des chambres d'agriculture
Responsables associatifs
Elus locaux

OBJECTIFS

Savoir appréhender les problèmes liés à la gestion du vivant sous l'angle systémique. Découvrir de nouvelles postures stratégiques.
Se familiariser avec les concepts clés des démarches patrimoniales.

PROGRAMME

Animation : Ambroise de Montbel, Enseignant-chercheur, UFR Gestion du vivant et stratégies patrimoniales, AgroParisTech

Reformulation complexe des problèmes liés au vivant
Introduction aux concepts de l'approche patrimoniale
Découverte des outils méthodologiques associés
Illustration et analyse d'un cas concret

Droits d'inscription :

Tarif normal de 480 euros TTC, Réduction de 20% pour les agents des services centraux et déconcentrés de l'État.

Renseignements complémentaires :

Isabelle CAILLARD, Tél : 01 45 49 89 10 – isabelle.caillard@agroparistech.fr